



Procès-Verbal d'Assemblée Générale
Assemblée Générale Ordinaire du 29 février 2024
PV AGO 24 02 29

La Boîte À Utiles

31 rue de la Briqueterie

31150 Bruguières

contact@la-boite-a-utiles.fr

05 61 91 72 83

Le 29 février 2024 à 18h30 à Bruguières les membres de l'association La Boîte À Utiles se sont réunis au 31 rue de la Briqueterie en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation de la Présidente.

Il a été établi une feuille d'émargement, signée par les membres présents physiquement, en leur nom propre ou en tant que mandataire. Celle-ci figure en annexe du présent procès-verbal.

23 membres sur 52 étaient présents et 6 représentés, soit **56% des membres**. L'Assemblée était présidée par Mme Florence Leray, Présidente de l'association, animée en majeure partie par Grégory Dubernet, gérant et cofondateur. N.B.: On note également parmi les invités la présence de M. Nathalie Cassard, chargée de mission Climat Air Energie à la Communauté de Communes du Frontonnais, M. Pierre Bertorello 1er adjoint au Maire de la Commune de Bruguières et Vice-Président du syndicat Decoset et M. Romuald Ponce élu Conseiller Délégué au Développement Durable et au Patrimoine de la Commune de Bruguières.

Ordre du jour

- Allocution de bienvenue de la Présidente ;
- Rapport annuel ;
- Approbation du budget prévisionnel ;
- Renouvellement du Conseil d'Administration
 - membres maintenus pour l'année suivante:
 - Jean-Claude Bonnard
 - Association Graines d'Avenir, domiciliée à Saint-Jory, représentée par sa secrétaire Marie-Noëlle Moleins,
 - Société Bobby France SAS, domiciliée à Saint-Orens, représentée par sa présidente Pauline Noëll,
 - démission de Vincent Bissauge du Conseil d'Administration ;
 - membres à renouveler par vote de l'AG, suite à tirage au sort (conformément à l'article 12 des Statuts) :
 - Rodolphe Jacquot
 - Florence Leray
 - Association Au Bout de la Rue, domiciliée à Pechbonnieu, représentée par son président Claude Exposito,

- élection des nouveaux membres pour un mandat de 2 ans:
 - Laurent Carton
 - tout autre adhérent à l'association qui se manifestera avant le vote.
- Proposition de changement de période d'adhésion sur une année complète plutôt que d'AG à AG.
- Bilan des actions bénévoles (stands, ateliers,...)
- Perspectives 2024
 - Embauche d'un.e Technicien.ne de réemploi
 - Besoin d'un appui en communication
 - Fête de l'association et commission de bénévoles pour l'organisation des évènements.

Compte-rendu et vote des résolutions

Le rapport annuel (intégrant les comptes 2023 et le budget 2024) a été adressé à chacun des membres par e-mail en accompagnement des convocations. N.B.: Il a été constaté qu'un certain nombre d'adhérents (minoritaires) n'avait pas reçu le document car le message avait été traité en spam. Suite à l'Assemblée Générale, le rapport a donc également été mis à disposition sur le site internet de l'association afin que tout le monde puisse facilement y avoir accès.

Le rapport annuel a été résumé par le Gérant, puis **le budget prévisionnel 2024 a été soumis au vote et validé à l'unanimité.**

Concernant le renouvellement du Conseil d'Administration, le départ de Vincent Bissage en prévision d'un possible salariat en 2024 par l'association a été acté, et **le renouvellement de mandat de Rodolphe Jacquot, Florence Leray, l'Association Au Bout de la Rue représentée par Claude Exposito, ainsi que le premier mandat de Laurent Carton ont été soumis au vote et acceptés à l'unanimité.** Ceux-ci exerceront leur fonction conformément aux statuts pour une durée de 2 ans.

Conseil d'administration de La Boîte À Utiles, au 29 février 2024		
Jean-Claude Bonnand	Laurent Carton	
Rodolphe Jacquot	Florence Leray	
Association Au Bout de la Rue domiciliée à Pechbonnieu, représentée par son président Claude Exposito	Entreprise Bobby France SAS domiciliée à Saint-Orens, représentée par sa présidente Pauline Noell	Association Graines d'Avenir, domiciliée à Saint-Jory, représentée par sa secrétaire Marie-Noëlle Moleins,

Jusqu'à présent, la période de validité d'une cotisation était comptée de la date de paiement de la cotisation jusqu'à la date de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire. Cette solution était plus simple à suivre "manuellement" mais pouvait créer des inégalités pour les nouveaux adhérents en particulier s'ils payaient leur cotisation peu de temps avant l'AGO. Le nouvel outil de gestion des adhésions mis en place sur notre progiciel Dolibarr, à la place de la plateforme HelloAsso, permet un suivi plus automatique et donc une période de validité de 12 mois glissants (soit entre la date de cotisation et 12 mois plus tard). Le Gérant a également ajouté qu'un rappel mensuel serait fait aux adhérents dont la cotisation viendrait à échéance courant du mois. N.B.: l'outil mis en place ne permet pas à ce jour un paiement par carte en ligne (c'est techniquement possible si nécessaire), mais il est toujours possible de payer sa cotisation à l'accueil en carte, espèce et chèque, ou à distance par virement.. **La résolution de considérer la période de validité d'une cotisation sur 12 mois glissants a été soumise au vote et validée à l'unanimité.**

Sur le thème de la cotisation, un membre de l'Assemblée a demandé si son montant était maintenu à 10€. Après consultation de l'AG par le Gérant et sans avis défavorable, il a été acté le maintien de ce montant. Néanmoins, une suggestion a été faite pour que ce montant soit un minimum de cotisation. En pratique, cela pourrait se traiter soit en cotisation d'un montant supérieur, soit une cotisation de 10€ et complément en dons, au libre choix de l'adhérent. Il a également été suggéré que la possibilité et les conditions d'adhésion soient plus clairement affichées à l'accueil des locaux de l'association. Enfin, un court débat a eu lieu entre les membres sur l'éligibilité de la cotisation à réduction fiscale si l'association était reconnue d'intérêt général. Cette question n'a pas été tranchée, en revanche la plupart des membres ont encouragé le Gérant à refaire une demande à l'administration fiscale pour que l'association soit reconnue d'intérêt général.

Un rappel a été fait sur les très nombreuses actions bénévoles tout au long de l'année. Un point particulier a été détaillé sur la fête de l'association fin août 2023 qui va être reconduite en 2024 avec un appel à volontaires pour constituer une commission dédiée. La date du dernier samedi du mois d'août a été évoquée. N.B.: Une adhérente représentée s'était manifestée avant l'AG, et trois autres quelques jours après l'AG.

Enfin, le Gérant a décrit le projet de recrutement en cours, qui est un événement majeur de 2024. Au jour de l'AGO, Delphine Lebon est en fin de Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel (PMSMP) de 2 semaines dans l'association en tant que future technicienne de réemploi. Le stage étant très positif pour tous, il devrait déboucher début avril sur une période de tutorat de 2 mois (Action de Formation Préalable au Recrutement - AFPR) suivi d'un Contrat à Durée Déterminée (CDD) de 6 mois. N.B.: Delphine Lebon est également adhérente et bénévole en réparation en dehors de ses heures de stage ou de tutorat.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 19h55. Il s'en est suivi une visite des locaux ainsi qu'un pot de l'amitié.

Il est dressé dans les jours qui suivent le présent procès-verbal de la réunion, signé par la Présidente.

A Bruguières, le 6 mars 2024,

La Présidente, Florence Leray

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'FL', written over the printed name 'La Présidente, Florence Leray'.

Pièces jointes:

- feuille d'émargement
- rapport annuel.